Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260126-B26_006-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-006

Séance du lundi 26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en la salle Cathédrale au siège de Morlaix Communauté à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 20 janvier 2026
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Solange Creignou, Guy Pennec, François Hamon, Nathalie Bernard, Julien Kerguillec, Catherine Tréanton, Roger Héré, Christophe Micheau, François Girotto, Marc Rousic, Brigitte Mel, David Guyomar, Sébastien Marie, Pierre Le Goff, Yvon Laurans, Nicole Segalen-Hamon, Joseph Irrien, Hervé Saint-Jalm, Francis Lebrault, Bernadette Auffret, Joëlle Huon, Monique Nedellec, Gilles Créach.

Étaient absents excusés : Anne Catherine Lucas, Alban Le Roux, Claude Poder, Nathalie Barnet, Renaud de Clermont-Tonnerre, Valérie Scattolin, Hervé Cillard, Eric Cloarec, Jean-René Péron, Gwénolé Guyomarc'h, Anne-Marie Kerviel.

Cession foncière, Fili@vet, ZAE de l'Aéropôle Kergariou (Morlaix)

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientations stratégiques n°16 "Permettre aux acteurs économiques de s'adapter" et n°17 "Développer le tissu de TPE et PME"

Rapporteur : Solange Creignou

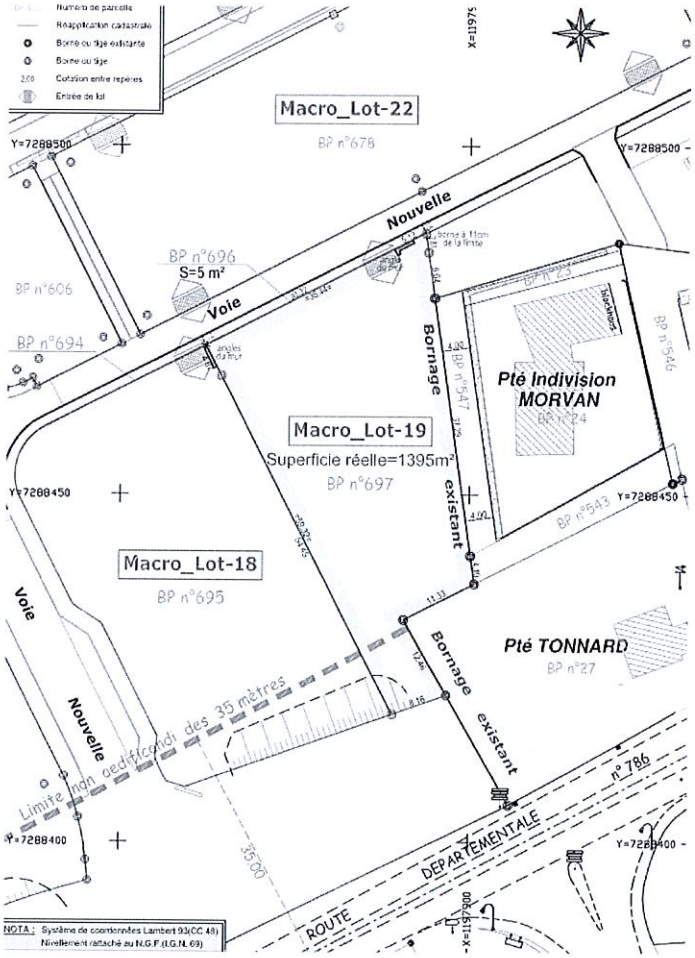
L'entreprise Fili@vet est une SELARL organisée avec 6 co-gérants sur toute la France, spécialisée en services de santé animale et agro-alimentaire. Le pôle aquaculture de Fili@vet assure le suivi sanitaire d'élevages aquacoles marins et continentaux, de centres de recherche en aquaculture et d'aquariums publics sur l'ensemble du territoire national. Ce sont près de 200 clients qui sont suivis chaque année par les deux co-gérants du pôle aquacole car la profession est très peu représentée à l'échelle nationale.

L'équipe du pôle aquaculture est basée à Saint-Martin-Des-Champs dans une maison d'habitation transformée en bureaux occupés par les deux co-gérants ainsi qu'une salariée.

Aujourd'hui, le projet est de créer des nouveaux locaux adaptés à l'activité très spécifique, à savoir un bâtiment de 350 m² comprenant : une salle de formation d'une capacité de 15 personnes, des bureaux, un accueil, un laboratoire d'analyses et une partie pour le stockage des médicaments.
Le laboratoire pourrait être mutualisé avec un autre cabinet vétérinaire pour des analyses spécifiques.

La zone de l'Aéropôle Kergariou a été identifiée par les deux co-gérants pour l'établissement de leur nouveau cabinet. Le lot n°19 de la ZAE a été proposée, à savoir la parcelle BP n° 697 d'une superficie de 1 395 m² au prix de 55 € HT le m².

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260126-B26_006-DE



Vu l'avis des Domaines n°2025-29151-85122 en date du 27 novembre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie - Tourisme - Commerce du 16 décembre 2025 ;

Il sera proposé au Bureau Communautaire :

- **d'approuver le principe de cession à la SELARL Fili@vet ou à toute autre personne physique ou morale s'y substituant pour le même objet et dans les mêmes conditions, de la parcelle BP n° 697 de la ZAE de l'Aéropôle Kergariou d'une superficie d'environ 1 395 m² au prix de 55 € le m² HT, soit un total d'environ 76 725 € HT.**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes ainsi que tout document relatif à ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX